

Séance du 2 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	24
Absents :	9
Procurations :	6
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Philippe ABINAL, Jean-Louis COSTE, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL).

Absents excusés : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

Secrétaire de séance : Dominique BEC

FIN/52-2024

**Election du Président de séance pour l'adoption
du compte administratif 2023**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-14,
Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,*

ENTENDU qu'en application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire est tenu de quitter la salle du Conseil au moment du vote des comptes administratifs et ne doit pas y prendre part.

ENTENDU que le Conseil Municipal est invité à élire à main levée un membre du Conseil pour remplir les fonctions de Président spécial pour les délibérations qui suivent :

- approbation du compte administratif 2023 - Budget principal,
- approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe Restauration,
- approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe Réseau de chaleur,
- approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe Théâtre La Baleine,
- approbation du compte administratif 2023 - Budget annexe Lotissement Lescallat.

ENTENDU que Monsieur le Maire peut assister d'une part, à l'élection du nouveau Président de séance et, d'autre part, participer à la discussion des comptes administratifs.

CONSIDERANT que Monsieur Christian MAZUC, deuxième adjoint, propose sa candidature et qu'il n'y a pas d'autre candidat.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- élit Monsieur Christian MAZUC, Président de séance pour les votes d'adoption des comptes administratifs susvisés.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **07 MAI 2024**

Et de la publication le : **07 MAI 2024**